

# Syndicat Mixte pour l'Aménagement de Haute Morge

Siège social :  
Mairie - 63260 AUBIAT

Le lundi 17 juin 2019

## CIRCULAIRE N°12 - 2019

Chèr(e) adhérent(e),

La commission de l'eau du SMAHM s'est réunie ce jour afin de **définir** l'organisation à venir.

L'irrigation est libre depuis le **dimanche 02 juin dernier 8h00** et les volumes sont décomptés du quota depuis cette même date.

Les précipitations de ces derniers jours ont permis de remplir la réserve des BRAYAUDS et le pompage SEP a été remis en service samedi matin afin de transférer un peu d'eau vers le barrage depuis la Morge.

### **Surveillance de la consommation**

Chaque irrigant est tenu de communiquer ses relevés d'index tous les lundis avant midi.

Tout retard dans la communication pourra faire l'objet d'un contrôle.

La commission de l'eau suivra chaque semaine la consommation globale par station mais aussi la consommation individuelle.

Des contrôles aléatoires sur le terrain seront réalisés par les responsables de secteurs pour vérifier la cohérence des déclarations.

Les compteurs doivent impérativement être accessibles par les contrôleurs.

Rappel : tout dépassement de quota est interdit et sera sanctionné.

La commission de l'eau étudiera dans les prochaines réunions les pénalités relatives à l'absence/retard de déclarations.

### **ASA de PUY ST JEAN**

L'irrigation sera stoppée jeudi 20/06 et vendredi 21/06 afin que SAUR puisse effectuer le changement de la vanne de régulation au niveau station principale.

Je vous prie d'agréer, chèr(e) adhérent(e), l'expression de mes sentiments distingués.

***Le Président  
Michel COHADE***